

LYON-SPORT

Seul Journal de tous les Sports de la Région Lyonnaise, des Alpes et du Sud-Est

Téléphone : 27-45

Téléphone : 27-45

PARAISANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

LYON -- 34, Rue Tupin, 34 (à l'entresol) -- LYON

Les manuscrits ne sont ni conservés ni rendus

AVIS AUX CORRESPONDANTS ET AUX SOCIÉTÉS :

Les Communications doivent parvenir avant le Jeudi soir. Les Comptes-Rendus des Réunions, pour paraître le lundi, doivent être envoyés par hors-sac au dernier courrier du dimanche (S'entendre préalablement avec la Direction, enveloppes spéciales).

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ABONNEMENTS :

Rhône et Départements limitrophes.....	6 fr.
Autres Départements.....	6.50
Etranger.....	8 fr.

HIPPISME

Concours de Chevaux de Selle

Un concours pour chevaux de selle, réservé aux chevaux hongres et pouliches de trois ans, présentés montés, aura lieu cette année à Lyon, cours du Midi, le 25 avril, à 9 heures du matin, lendemain de la clôture du Concours Hippique.

Une somme de 6.000 francs est allouée pour la tenue de ce concours, savoir : 4.500 par le gouvernement et 1.500 par la Société sportive d'Encouragement. Elle sera répartie de la manière suivante :

Poulains hongres et pouliches de trois ans (de 1 mètre 42 et au-dessus). — Deux prix de 600 francs, deux de 500, deux de 400, cinq de 300, cinq de 200, cinq de 100, soit un total de 21 prix.

Pour être admis au concours, les animaux doivent :

- 1° Être nés et élevés dans un des départements suivants : Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Cher, Corrèze, Creuse, Drôme, Eure-et-Loir, Indre, Isère, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire, Loiret, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Haute-Vienne ;
- 2° Être issus d'un étalon de l'Etat, approuvé ou autorisé ;
- 3° N'avoir pas été primés dans un concours du même genre ;

Les chevaux de pur sang anglais ne sont pas admis à prendre part à ce concours.

Les engagements seront reçus jusqu'au **jeudi 21 avril**, avant 4 heures du soir.

Ils devront être faits par lettre cachetées et affranchies, adressées à M. le préfet du Rhône. Ils mentionneront, sous peine d'exclusion, le nom, le sexe, la taille du cheval engagé.

En outre, il sera joint à l'engagement, et à titre de droit d'entrée, une somme de cinq francs par cheval engagé.

Le Raid International MILAN-TURIN

Le Raid hippique international Milan-Turin (150 kil.), organisé par un comité de sportsmen de Turin, s'annonce comme devant remporter un joli succès. Parmi les adhésions, parvenues très nombreuses, d'Italie et de l'étranger, nous pouvons annoncer celles de MM. les lieutenants Privat et Desgeorges, tous deux bien connus à Lyon : puis de MM. le comte Berlerèche, le comte d'Idéville (France), le major Detilleul, le lieutenant Piard (Belgique), Sobatine (Varsovie), Generosoff (Moscou), Von Pzentkiralgi, le lieutenant Schultz (Hongrie), le lieutenant Fonzac, le capitaine Dubois (Suisse) ; le capitaine Brunati, lieutenant Ceresole, lieutenant Venino, lieutenant F. de Samsby (Italie), etc.

Rappelons que ce Raid aura lieu les 3 et 4 avril prochain.

Équipages des Drags de Lyon.

Dimanche 13 mars, rendez-vous au Mont-Verdun (batterie de Narcel) à 2 heures. Lunch à l'arrivée à la batterie de Narcel. Route d'accès : Rocheardon, St-Cyr.

Nouvelles Hippiques

Nous rappelons aux propriétaires que la clôture des engagements pour la réunion d'ouverture à Villeurbanne, a lieu mardi prochain, 15 mars, avant 2 heures, à Paris pour la course de haies et à Lyon, 15, place Bellecour, pour toutes les autres épreuves.

Nous publions, d'autre part, les conditions des épreuves de cette journée.

L'entraîneur Blaisry, de Chalon-sur-Saône, vient de recevoir à l'entraînement plusieurs bons trotteurs :

Bourdelan, 3 ans, par Jaguar et Biche, appartenant à M. Lafond de Limas.

Bérénice, 3 ans, par Royal et l'Express, à M. Godat de Rigny-sur-Arroux.

Avant-Garde, 4 ans, par Michigan, à M. Col-latz.

Le jockey A. Devoucoux, qui vient d'accomplir son service militaire, est entré au service de l'écurie Blaisry à Chalon-sur-Saône.

On annonce que la Société d'Encouragement a opposé une fin de non-recevoir à une demande de licence qui lui avait été faite par J. Reiff pour l'année 1904.

M. J. Merle, de Valence, a acheté à M. Veil-Picard, la jument de quatre ans **Amoureuse II**, par Omnium II et Atlante.

Le jockey Arthur Bates est entré définitivement, comme jockey d'obstacles, chez M. A. Zafropulo.

La commission des transports de la Société des Agriculteurs de France a émis les vœux suivants :

1° Que les poulinières se rendant à la station de monte ou en revenant soient assimilées pour la tarification aux chevaux de courses ;

2° Que les Compagnies soient responsables de tout accident survenu au cours de l'embarquement, ou débarquement, même dans le cas où l'aide des conducteurs de chevaux aurait été sollicité par les employés du chemin de fer.

Comme on le verra d'autre part, **Ascension**, à M. Porchère, s'est adjugée, dimanche, à Cannes, le Prix du Golf-Club après quatre heat consécutifs où elle se classait successivement troisième, première, non placée et première.

Après la course, **Ascension** a été réclamée pour 2.149 francs par son propriétaire.

Cronstadt, arrivé second, dimanche, à Cannes, dans la première épreuve du Prix du Golf-Club, a été distancé pour avoir galopé.

Le célèbre trotteur **The Abbot**, qui a détenu pendant longtemps le record du monde sur le mille (2'3"1/4), vient de mourir d'une pneumonie au haras de son propriétaire, M. J.-J. Scannell, à Fishkill-on-Hudson. **The Abbot** était un des plus beaux types de trotteurs américains ; il a été payé 132.500 fr. par M. Scannell après sa victoire à Terre-Haute (Indiana), dans le championnat du monde, mais il a été battu dans ces deux matches sensationnels avec Crescens ; le premier, de 60.000 fr., à Brighton Beach ; le second, de 100.000 fr., à Readville. **The Abbot** était encore à l'entraînement.

Bonin, l'ancien jockey de l'écurie Tracy vient de rentrer au service de M. Crouzon.

Le jockey Le Gaillard est entré au service de M. Ulysse à Nice.

Le prince Serge Galitzine, président de la Société des courses de Cannes, a offert, jeudi soir, un banquet aux officiers de cavalerie qui participent aux courses qui ont lieu en ce moment.

L'excellente jument de M. L. de Romanet, **Étincelle II**, est rentrée au pesage après le prix Juigné, dimanche, à Auteuil, avec une assez grave atteinte au tendon ; cet accident a été provoqué par un de ses fers qui s'est retourné à la fin du parcours. Malgré cela, la sœur d'**Egantier II** finissait troisième.

M. le lieutenant Privat montera un des chevaux de M. le baron de Jessé-Levas, le 27 mars, à Marseille.

En prenant son canter dans le Prix de la Société Sportive, mercredi à Cannes, **Ramure**, montée par M. L. de Romanet est tombée et n'a pas pris part à la course.

L'excellent steeple-chaser de M. R. Douvreur, **Violon II**, a fait sa rentrée, vendredi dernier, en se plaçant second dans le Prix Courcolet en haies, à Saint-Ouen, derrière **Masque de fer**, et troisième, mardi, en steeple, avec 72 kil. dans le Prix Vaucouleurs, sur le même hippodrome.

Si la fatalité ne le poursuit pas comme l'an dernier, il faut s'attendre à lui voir, sous peu remporter d'importantes épreuves.

M. A. Zafropulo a fait castrer son cheval **Garizim** par les soins du vétérinaire Cabassu.

H. Rollis, l'entraîneur-jockey de M. Crouzon, est libre de tout engagement. Peut monter à 53 kgs plat et obstacles. Pour la province ou l'étranger. Bonnes références. Adresse : 101, rue Neuve des Charpennes, Lyon.

COURSES DE CANNES

Dimanche, 6 mars

Prix du Golf-Club. — International, attelé, en partie liée. — 1.800 fr., 1.850 m.

Première épreuve. — 2. **Woodcourt** (1000), à M. Gastaud, 1.825 m., t. n. c. (Laborde) ; **Maggie Lass**, à M. Vermain, 1.875 m. (Bouchité) ; 3. **Ascension** (2000), à M. Porchère, 1.825 m. (le prop.).

Non placés : **Printemps**, 1.875 m. ; **Trac**, 1.850 m. ; **Miss G.**, 1.850 m. ; **Cronstadt**, 1.825 m. ; **Quicklime**, 1.800 m. ; **Terni**, 1.800 m.

Pesage G. : 25 fr. 50 ; placés : 12 fr., 12 fr. 50 et 14 fr.

Pelouse G. : 29 fr. ; placés : 8 fr., 8 fr. et 8 fr.

Deuxième épreuve. — 1. **Ascension** (2000), à M. Porchère, 1.825 m., t. n. c. (le prop.) ; 2. **Woodcourt** (1000), à M. Gastaud, 1.825 m. (Laborde) ; 3. **Maggie Lass**, à M. Vermain, 1.875 m. (Bouchité).

Mêmes partants sauf Quicklime.

Pesage G. : 94 fr. ; placés : 15 fr., 12 fr. et 12 fr.

Pelouse G. : 22 fr. ; placés : 8 fr. 50, 6 fr. 50 et 7 fr.

Troisième épreuve. — 1. **Maggie Lass**, à M. Vermain, 1.875 m., t. n. c. (Bouchité) ; 2. **Printemps**, à M. le prince Lubomirski, 1.875 m. (le prop.).

Mêmes partants ; sauf Quicklime et Trac.

Pesage G. : 24 fr. ; placés : 18 fr. et 63 fr. 50.

Pelouse G. : 15 fr. ; placés : 11 fr. et 33 fr.

Quatrième épreuve (définitive). — 1. **Ascension** (2000), à M. Porchère, 1.825 m., t. n. c. (le prop.) ; 2. **Woodcourt** (1000), à M. Gastaud, 1.825 m. (Laborde) ; 3. **Maggie Lass**, à M. Vermain, 1.875 m. (Bouchité).

Pesage G. : 28 fr.

Pelouse G. : 17 fr.

Classement : 1. **Ascension**. — 2. **Woodcourt**. — 3. **Maggie Lass**.

AVANT-PROGRAMMES

Courses de Villeurbanne

Première Journée : Dimanche 20 Mars

Prix du Rhone. — **Trot attelé ou monté.** — Poids libre. — 800 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, âgés de 4 ans et au-dessus, nés ou élevés dans le département du Rhône, de l'Ain ou de l'Isère. — Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1903 une somme de 5.000 fr., sont exclus ; de même que ceux ayant obtenu depuis la même époque une vitesse supérieure à 1'44". La fraction de seconde compte pour la seconde entière. — Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1903 une somme inférieure à 500 francs, partent à 3.000 mètres ; à 1.000 fr., partent à 3.025 mètres ; à 1.500 francs, partent à 3.050 mètres ; à 2.000 fr., partent à 3.075 mètres ; à 3.000 francs, partent à 3.100 mètres ; à 4.000 francs, partent à 3.125 mètres ; 5.000 fr., partent à 3.150 mètres. Les chevaux ayant obtenu une vitesse supérieure à 1'30", reculent de 25 mètres ; à 1'48", de 50 mètres ; à 1'46", de 75 ; ceux ayant une vitesse de 1'44" reculent de 100 mètres. — 450 francs au premier, 200 francs au deuxième ; 100 francs au troisième, 50 francs au quatrième. — Entrée 20 francs.

Prix D'Anney. — **Au trot attelé ou monté.** — Poids libre. — 1.000 fr. pour chevaux entiers et juments de demi-sang, âgés de 4 ans et au-dessus : 1° nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Anney, Tarbes, Perpignan, Rodez, Aurillac, Blois, Angers, Villeneuve-sur-Lot, Pompadour, Libourne ; 2° pour chevaux entiers et juments de demi-sang, âgés de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, appartenant depuis trois mois au moins à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions. — Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1903 une somme inférieure à 1.000 fr., partent à 3.000 m. ; à 2.000 fr., partent à 3.025 mètres ; à 3.000 fr., partent à 3.050 mètres ; à 4.000 fr., partent à 3.075 mètres ; à 5.000 fr., partent à 3.100 mètres ; à 6.000 fr., partent à 3.125 mètres ; à 7.000 fr., partent à 3.150 mètres ; à 8.000 fr., partent à 3.175 mètres ; à 9.000 fr., partent à 3.200 mètres ; à 10.000 fr., partent à 3.225 mètres ; à 11.000 fr., partent à 3.250 mètres ; à 12.000 fr., partent à 3.275 mètres ; une somme de 12.000 fr. ou mieux, partent à 3.300 mètres. Les chevaux n'ayant pas couru au moins 3 courses depuis janvier 1903, reculeront de 50 mètres. — 600 fr. au premier, 250 fr. au deuxième, 100 francs au troisième, 50 fr. au quatrième. — Entrée : 30 francs.

Prix Ténébreuse. — **Hacks et hunters.** — **Gentlemen-Riders.** — **Plates.** — 1.000 fr. dont 700 fr. au premier, 200 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième, pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus. — Entrée : 30 fr. — La moitié des entrées au second, après que le quatrième aura doublé la sienne. — Poids : 3 ans, 70 kilos ; 4 ans, 76 kilos. — Les chevaux mis à réclamer pour 3.000 francs, recevront 1 kilo ; pour 1.500 fr., 2 kilos ; pour 1.000 fr., 5 kilos. Seront également admis les chevaux non qualifiés hacks, mais ils seront à réclamer pour 3.000 francs et ne recevront aucune décharge. — Distance : 1.800 mètres environ.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — **Course de haies.** — 2.000 francs offerts par la Société Sportive d'Encouragement, pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné 8.000 fr. Entrée 50 fr., moitié forfait. Au second, 409 fr., sur le prix ; le troisième triplera son entrée. Poids : 3 ans, 68 kil. ; 5 ans et au-dessus, 71 kil. Le gagnant, dans l'année, d'un prix de 1.000 fr. portera 2 kil. ; de deux de ces prix ou d'une somme de 3.000 fr., 4 kil. ; d'une somme de 5.000 fr., 6 kil. Les chevaux n'ayant jamais couru à Auteuil, Saint-Ouen, Enghien, Vincennes ou Colombes, recevront 5 kil., s'ils n'ont jamais gagné un prix de 1.500 francs. Distance : 3.000 mètres environ. Les gentlemen recevront 3 kil. Les jockeys n'ayant pas gagné avant 1902 et inscrits au Bulletin des steeple-chases sur les listes spéciales, recevront : 1 k. 1/2 s'ils n'ont pas gagné vingt courses ; 3 kil. s'ils n'ont pas gagné dix courses. — Engagements chez M. Lallement, 1, rue Castiglione, avant 2 h., le mardi, 15 mars.

Prix des Dragons (Military 2^e série). — 3.000 m. — Conditions ordinaires.

Prix des Débuts (Military 3^e série). — 2.500 m. — Conditions ordinaires.

Clôture des engagements, le mardi 15 mars, avant 2 heures, chez M. Aubier, 15, place Bellecour, Lyon.

Nous avons publié le programme de la seconde journée dans notre dernier numéro.

TROISIÈME JOURNÉE — Dimanche 3 avril.

Petit International (Trot attelé, Handicap). — 300 francs pour chevaux et juments de toute espèce et de tous pays, âgés de 4 ans et au-dessus, inscrits ou non au Bulletin Officiel. — Distance minima : 2.000 mètres ; maxima : 2.300 mètres. — 150 francs au premier ; 100 francs au second ; 50 francs au troisième ; le quatrième double son entrée. — Entrée : 15 francs. — Le handicap sera publié mercredi 30 mars, à 5 h.

Premier Prix du Demi-Sang (Attelé ou monté). — Poids libre). — 1.500 francs et les entrées, pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 3 ans. — Entrée : 40 francs. — 1.000 francs et la moitié des entrées au premier ; 300 francs et l'autre moitié au deuxième ; 200 francs au troisième. Le quatrième triplera d'abord son entrée. — Distance : 2.800 mètres.

Prix Vastias (Course plate). — 1.200 francs pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant pas gagné un prix de 3.000 francs depuis janvier 1903. — Poids : 3 ans ; 52 kilos ; 4 ans, 60 kilos ;

5 ans et au-dessus, 62 kilos. Les chevaux n'ayant pas gagné depuis janvier 1903 recevront 2 kilos. Seront admis aux mêmes conditions les chevaux ayant gagné un prix de 3.000 francs, mais ils seront à réclamer pour 2.500. — 800 francs et la moitié des entrées, au premier ; 300 francs et l'autre moitié au deuxième ; 100 francs au troisième ; le quatrième double d'abord son entrée. — Entrée : 30 francs. — Distance : 2.200 mètres environ.

1^{er} Prix Régional de la Société des Steeple-Chases de France (3^e série. — Course de haies). — 1.200 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas gagné 10.000 francs en courses à obstacles, ni deux prix régionaux de chaque catégorie (1^{re}, 2^e ou 3^e série). Entrée : 25 francs. Au second, 200 francs sur le prix ; le troisième triplera son entrée. Poids : 4 ans, 63 kil. ; 5 ans et au-dessus, 66 kil. Le gagnant d'une somme de 2.000 francs portera 1 kil. 1/2 ; de 5.000 francs, 3 kil. ; de 8.000 francs 5 kil. Le gagnant, dans l'année, de 1.000 francs ou d'un prix régional de 2^e ou de 3^e série portera, en outre, 1 kil. 1/2 ; de 2.000 fr. ou d'un prix régional de 1^{re} série ou d'un steeple-chase de 6^e série, 3 kil. ; de 4.000 francs ou d'un steeple-chase de 5^e série, 5 kil. Décharges pour jockeys, suivant les conditions générales. — Distance : 2.800 mètres.

Military 2^e série. — Distance : 3.000 mètres, conditions ordinaires. — Prix spéciaux, valeur 455 fr. au premier, 175 fr. au second, 70 fr. au troisième.

Military 3^e série. — Conditions ordinaires. Clôture des engagements pour le prix régional de la Société des Steeple-Chases (haies), le mardi, 29 mars, avant 2 heures, 1, rue Castiglione, à Paris.

Pour les autres prix, le mardi, 29 mars, avant 2 heures, au secrétariat, 15, place Bellecour, à Lyon.

QUATRIÈME JOURNÉE. — Lundi, 4 avril.

Prix de Consolation (Trot attelé ou monté. — Poids libre. — Poulains de 3 ans). — 600 francs pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 3 ans, ayant couru dans le (prix des Débuts). Le gagnant de cette épreuve est exclu. Le gagnant du deuxième prix reculera de 50 mètres ; du troisième prix, de 25 mètres. — 300 francs au premier ; 200 fr. au second ; 100 francs au troisième. — Distance : 3.000 mètres. Entrée : 15 francs.

Les chevaux nés et élevés dans les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère avanceront de 50 mètres.

Prix d'Amérique (Handicap International en partie liée, 2 épreuves sur 3. — Trot attelé). — 1600 francs pour chevaux de toute espèce et de tous pays, âgés de 4 ans et au-dessus, ayant couru au moins deux fois depuis janvier 1903. — Distance minima : 2.000 mètres ; maxima : 2.225 mètres. — Entrée : 50 francs ; 20 francs seulement si le forfait est déclaré le mardi, 29 mars, avant 4 heures au secrétariat ; 30 fr. si le forfait est déclaré après cette date. Tout gagnant d'un premier prix supérieur à 500 francs après la publication du handicap, reculera de 25 mètres. — Publication du handicap, le jeudi 24 mars, avant 6 heures, au secrétariat.

Clôture des engagements pour cette course le mardi 22 mars, avant 2 heures, au Secrétariat, à Lyon.

1.000 francs au premier. — 450 francs au second. — 150 francs au troisième.

1^{er} Prix Régional de la Société des Steeple-Chases de France (Steeple-Chase. — Gentlemen et jockeys. — 2^e série). — 1.500 francs pour chevaux de 7 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné 12.000 francs en courses à obstacles, ni deux prix régionaux de chaque catégorie (1^{re} et 2^e série). Entrée : 25 francs. Au second, 300 francs sur le prix ; au troisième, 100 francs sur les entrées. Poids : 4 ans, 65 kilos ; 5 ans, 68 kilos ; 6 ans et au-dessus, 70 kilos. Le gagnant de 2.000 francs en steeple-chase, portera 3 kilos ; de 5.000 francs, 5 kilos ; de 10.000 francs, de 8 kilos. Le gagnant d'un steeple-chase régional de 2^e série portera, en outre, 1 kil. 1/2 ; d'un steeple-chase régional de 1^{re} série 3 kilos. Tout cheval n'ayant jamais gagné recevra 2 kilos. Les gentlemen recevront une décharge de 3 kil. Distance : 3.500 mètres.

Engagements, pour cette course, jusqu'au mardi 22 mars, avant 2 heures du soir, 1 rue de Castiglione, à Paris.

Prix Roi Soleil (A réclamer). — 1200 francs dont 800 francs et la moitié des entrées au premier, 250 francs et l'autre moitié au deuxième, 100 francs au troisième, 50 francs au quatrième, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. — Tous les chevaux à réclamer pour 6.000 francs ; Poids : 3 ans, 54 kilos ; 4 ans 62, 5 ans et au-dessus 66 kilos. — En outre, les chevaux mis à réclamer pour 1.500 francs recevront 6 kilos, pour 2.500 francs 4 kilos, pour 4.000 francs 2 kilos. Tout gagnant d'un premier prix en 1903, portera 2 kilos. — Entrée : 30 fr. — Distance : 2.200 mètres environ.

Military 1^{re} série. — Conditions ordinaires. — Prix spéciaux, valeur 875 fr. au 1^{er} ; 340 au 2^e ; 135 au 3^e.

Clôture des engagements pour le prix régional de la Société des Steeple-Chases (Steeple), le mardi 22 mars, avant 2 heures, 1, rue de Castiglione, à Paris.

Pour le **Prix d'Amérique** (trotting), le mardi 22 mars, avant 2 heures, à Lyon. Pour toutes les autres courses, le mardi 29 mars, avant 2 heures, au secrétariat, 15 place Bellecour, Lyon.

A VENDRE très brillant trotteur, extrêmement vite, 4 ans, grande origine (records des parents : 1'32" et 1'40") robe baie-cerise, 1 m. 54, séduisant modèle, sain, net, papiers réguliers, n'ayant pas encore couru, mais prêt pour concours hippiques, courses, très sage, attelé, monté, cheval d'amateur hors ligne. — M. Joseph Delaunay, à Genard (Saône-et-Loire).

A VENDRE : Pur Sang alezan, 9 ans, excellent pour la chasse. Ecrire B. R. Lyon Sport.

TIR

VIII^e Concours national de Tir

7-18 juillet 1904 à Lyon

Les Matches internationaux.

Dans sa dernière séance, le Comité a arrêté le programme des matches auxquels il a attribué 7.000 francs de prix. La participation des nations promet d'être nombreuse, et les premières correspondances échangées par voie diplomatique donnent sur ce point des assurances assez formelles.

Le match au fusil comporte 120 balles par tireur, dont 40 debout, 40 à genou et 40 couché ; le match au revolver impose à chaque délégué une épreuve de 60 balles. Chaque nation doit présenter cinq tireurs, et le classement est fait sur l'ensemble des cinq délégués (Règlement de 1897).

Les matches de tir ont été créés à Lyon en 1897. Depuis cette époque, ils ont eu lieu : à Turin 1899, Paris 1900, Lucerne 1901, Rome 1902 et Buenos-Ayres 1903.

Jusqu'à présent, le match de la Haye est celui qui a réuni le plus grand nombre de nations ; huit. Celui de Buenos-Ayres, à cause de l'éloignement, n'en a réuni que trois : l'Italie, l'Argentine et la Suisse. Si nous jetons un coup d'œil sur les classements, nous voyons que, dans six matches sur sept, les tireurs suisses ont remporté le premier prix. C'est à Turin que les tireurs français leur ont enlevé la timbale.

Le Comité du Concours entend donner aux matches de 1904 une importance tout à fait exceptionnelle. Le vendredi 15 juillet, jour du match au fusil, toute la cyclerie à 300 mètres sera réservée aux matcheurs ; il en sera de même de la cyclerie à 50 mètres le lendemain, samedi 16, jour du match au revolver.

Les prix seront distribués au banquet officiel du dimanche 17, à la cantine, banquet qui sera présidé par le représentant du gouvernement.

Un dîner de gala sera offert, le samedi soir, aux matcheurs délégués et membres du jury international.

Au nombre des adhésions probables nous pouvons citer déjà un groupe d'officiers russes, par l'entremise de M. le Ministre de la guerre ; la direction centrale du tir en Espagne, par l'entremise de l'Ambassadeur ; les tireurs hollandais et les tireurs belges, par décision des Ministères dont ils dépendent qui ont annoncé leur désir de prendre part au concours. Le comité de direction a décidé de lancer son invitation officielle à toutes les nations d'Europe, sans exception.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat général, 7, rue Paul Chenavard, Lyon.

##

fesseur M. Bonnardot jeune, qui a fourni en face de M. Portafaix, adjudant, maître d'armes du 14^e escadron du train, peut être la plus intéressante rencontre. Si M. Bonnardot s'est montré un gaucher au jeu puissant et habile, M. Portafaix n'en a que mieux, à son avantage, paru le tireur classique, élégant et de style que nous avons toujours plaisir à applaudir. M. Lamanthe, de l'école Bonnardot, gaucher également a eu d'excellentes ripostes avec M. Calmel de la S. E. L.

La Salle Triguault, avec MM. Piot, Trombert et Berloty.

Les jeux bien combinés de MM. Wegelin et Piot, tous deux de belle taille, donnent lieu à quelques jolies phases d'armes.

M. Trombert, tireur d'une endurance rare, a montré une belle vigueur et M. Rayroud, trésorier de la S. E. L., lui a très habilement donné la réplique.

A l'épée, M. Berloty a fait preuve d'excellentes aptitudes pour ses attaques vives, dont M. Clergue, par son jeu froid et son calme impressionnant a eu raison.

La Société d'Escrime de Genève avait envoyé MM. Cartier, Mirabaud son secrétaire et son professeur V. Berretrol.

M. Cartier croisa joliment le fer avec M. Carrier ; M. Mirabaud domina tout d'abord M. Berthaud, dont le jeu serré finit par lui assurer la belle.

Dans un assaut au sabre entre M. Nantas, professeur à Saint-Chamond, et M. Oudenot, celui-ci obtint un assez joli succès par ses coups de tête répétés. Mais son assaut avec le maître genevois fut captivant.

M. Berretrol, très sûr de lui, eut l'art de saisir les jours et de partir dans une délicate qui obligea notre maître lyonnais à s'employer à fond, mais ne l'empêcha pas de s'adjuger la belle par une excellente riposte.

M. Goyard, prévôt de la S. E. L., fit bien avec M. Bracconnier, maître d'armes au 7^e cuirassiers, Enfin M. Aublanc, le sympathique secrétaire de la S. E. L., qui se rencontrait avec M. Clouthier, maître au 1^{er} dragons, ne se contenta pas d'une belle défense ; il se présenta en excellente forme et put fort bien enlever la belle.

En somme, brillante soirée qui ne s'est pas terminée sans que certains spectateurs, entrainés par une belle ardeur, ne se soient souvenus qu'ayant autrefois tenu le fleuret, ils pouvaient, non sans péril, tirer l'épée à l'occasion. De telles improvisations ont au moins l'avantage de rappeler qu'en sport, et surtout pour celui des armes, un entraînement soutenu est indispensable et fait de ces exercices le principal mérite. L'assaut de la Société d'Escrime de Lyon nous l'avait déjà démontré avec les tireurs admirablement entraînés qu'il nous avait fourni le plaisir d'applaudir.

Épée de Roncevaux. — Cette société en formation a pour but de pratiquer l'escrime dans tous ses principes. Les personnes que ce sport intéresserait sont priées d'assister à une réunion qui aura lieu ce soir, samedi 12 mars, à 8 heures 1/2, au siège, 33, quai de Vaise. Formation du bureau. Désignation du professeur et des jours de leçons.

Cyclophilie Tête-d'Or. — Avis aux jeunes gens de la classe 1904 : Cours d'escrime gratuit, préparation pour les salles d'armes de l'armée. Les jeunes gens qui désireraient se faire inscrire devront s'adresser au siège, 35, cours Morand, les mardis et vendredis, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir.

AU PETIT TRIANON

LE CHALET-RESTAURANT, situé Boulevard de l'Hippodrome, qui, pendant la mauvaise saison, avait fermé ses portes, fera sa **RÉOUVERTURE, MARDI 15 MARS**

CHASSE ET CHIENS

Exposition canine des Tuileries en 1904. — Le comité de la Société pour l'amélioration des races de chiens en France a décidé que sa 34^e exposition canine de Paris, aura lieu du 20 au 27 mai prochain sur la Terrasse des Tuileries. Il a pris différentes décisions intéressant les éleveurs et a voté notamment la création de prix supplémentaires pour les races de chiens de chasse.

Le programme des conditions exigées pour exposer sera envoyé à toute personne qui en fera la demande au secrétariat, 40, rue des Mathurins.

Chasse aux Renards

Dimanche dernier a eu lieu, à St-Jean-de-Niost (Ain), dans le canton de Meximieux, une fort intéressante chasse aux renards avec fox-terriers. La meute du **Rallye-Monplaisir** est arrivée après une chasse de quatre heures sous terre, à prendre deux renards mâle et femelle. Le fox Jack s'est particulièrement signalé dans une passionnante lutte contre la femelle qu'il a sortie du terrier.

AUTOMOBILISME

LES PERMIS DE CONDUIRE

A la Commission Extraparlementaire

Le rapport de MM. L. PÉRISSE, J. DREYFUS ET WALKENAER MM. Lucien Périssé, Jean Dreyfus et Walkenaer avaient été chargés de présenter un rapport sur la quatrième question de la sous-commission administrative. Cette question est celle qui a trait aux permis de conduire.

Dans le rapport, très long et très documenté, MM. les rapporteurs ont étudié la question sur toutes ses faces, et les conclusions qu'ils émettent sont des plus rationnelles.

Naturellement, ce rapport est une critique très serrée du régime qui régit ac-

tuellement la délivrance des permis de conduire. Les conditions actuelles dans lesquelles ils sont délivrés n'offrent pas de garanties suffisamment sérieuses pour le public, et la circulaire ministérielle du 10 avril 1899 relative à cette réglementation, est, de l'avis de tous, incomplète et arbitraire. Elle comporte des lacunes regrettables, comme l'absence de limite d'âge et de vérification de l'acuité visuelle du candidat au permis.

La suppression du brevet obligatoire est impossible, mais on peut l'améliorer et entourer ce brevet de garanties plus complètes. Mais de ce que ce brevet soit obligatoire, il ne s'en suit pas qu'il faille des examens devant un agent de l'Etat : l'Administration, d'ailleurs, n'est pas en mesure d'assurer par ses propres agents, un système d'examen entièrement satisfaisant, mais pourquoi ne permettrait-on point que des associations privées, offrant les garanties désirables d'impartialité et de compétence, fassent passer ces examens et en certifient le résultat à l'Administration, ainsi que cela se passe pour la vérification des chaudières à vapeur.

Les rapporteurs traitent, avec la même compétence, les questions annexes à la délivrance de ces permis, c'est ainsi qu'ils concluent :

1^o A ce que plus de soin et de sévérité soient apportés dans la délivrance des permis de conduire, et plus de commodité dans le service des examens, grâce au concours d'associations automobiles agréées, à cet effet, par le ministre des travaux publics.

2^o Pas de certificat de capacité avant 18 ans.

3^o Vérification d'une suffisante acuité visuelle.

4^o Les certificats de capacité, au moins ceux délivrés après un seul examen, doivent en général comporter une limitation, quant à la puissance et au système des véhicules, les généralisations de brevet doivent être subordonnées d'ordinaire à un second examen et à une justification des états de service.

5^o Si la circulation des voitures à vitesse extra-légale était permise dans certains cas, ces voitures ne devraient être pilotées que par des conducteurs porteurs d'autorisations spéciales temporairement accordées par l'Etat sur la demande des constructeurs, d'après les explications justificatives fournies par ceux-ci sur l'habileté et les états de service desdits conducteurs.

6^o Le certificat de capacité pourrait être supprimé pour la conduite des voitures électriques ne pouvant dépasser la vitesse de 30 kilomètres à l'heure, il pourrait l'être aussi pour les motocyclettes, pourvu que ces engins légers ne puissent être mis en circulation que s'ils sont incapables d'excéder la vitesse de 40 kilomètres à l'heure.

7^o Vérification fréquente des permis de conduire par les agents de la surveillance administrative, mais faculté, en cas d'oubli, de produire ce permis dans les 24 heures.

8^o Retrait du permis momentané ou définitif prononcé par l'Administration, lorsque la gravité des faits établis par un jugement justifie cette mesure. Centralisation entre les mains de l'Administration supérieure des noms des conducteurs à qui le certificat de capacité aurait été temporairement ou définitivement retiré.

On voit combien les conclusions de MM. L. Périssé, J. Dreyfus et Walkenaer, sont logiques. Souhaitons que leur avis soit partagé et que ce rapport soit adopté par la commission extra-parlementaire pour produire les effets que de droit.

Au Garage Modèle de la rue Tronchet Le garage nouvellement installé par MM. Bonneton et Armand, rue Tronchet 36, sera inauguré demain, par une grande fête sportive, organisée par le Comité Lyonnais de l'U. V. F. à l'occasion de ses championnats d'athlétisme. Ce hall merveilleux se prête admirablement pour une telle fête ; très spacieux, bien éclairé et aéré il contiendra facilement les nombreux amateurs de sport désireux de suivre ces championnats qui auront toute l'ampleur désirable. On verra, on même temps, une installation unique à Lyon pour le garage qui, dès le lendemain, sera confortablement établi 36, rue Tronchet, en face des ateliers de réparation des Dion-Bouton.

La course de 500 m. en côte, organisée par notre confrère, la *Provence Sportive*, a fort bien réussi, malgré le mauvais temps.

Les motocyclettes ont, en général, fait le meilleur temps.

Nous y remarquons, entre autres, les succès des deux moteurs Rochet-Schneider 12 et 20 chevaux, qui ont fait chacun le meilleur temps de leur catégorie.

BENZO-MOTEUR
Essence de Pétrole Spéciale
POUR AUTOMOBILES.
GRAND PRIX PARIS 1900
FENAILLE & DESPEAUX
1, Rue Constantine, LYON

EXCELLENTE OCCASION. — A Vendre une Voiture automobile Gladiator, 4 places Moteur Aster de 18 chevaux, en bon état de marche. — Prix : 3500 francs. S'adresser au Lyon Sport.

AVIRON

Le Congrès de la Fédération Française

Le Congrès de la F.F.A. s'est tenu, dimanche matin, à Paris ; 64 sociétés étaient représentées comme suit :

Fédération du Nord : MM. Dufraine et Haffreingue, 13 sociétés ; Union du Sud-Ouest : M. Oyarzun, 13 soc. ; Fédération Parisienne : MM. Fleuret et Patry, 12 soc. ; Fédération Lyonnaise et du Sud-Est : MM. Wettengel et Conquet, 9 soc. ; Union du Nord-Est : M. Spelhausen, 7 soc. ; Union du Nord-Ouest : MM. Ternissien et Maréchal, 4 soc. ; Fédération de la Méditerranée : M. d'Heilly, 3 soc. ; Union de la Loire et Ouest : MM. Destré et Million, 3 soc.

Après appel nominal, vérification des pouvoirs, établissement des listes de seniors et juniors pour 1903, lecture des rapports sur la situation morale et financière, le bureau de 1904 est nommé.

M. Lagogue est élu *président* ; Haffreingue, *vice-président*, et Sévin, *secrétaire-trésorier*.

Une proposition du Nord, tendant à l'attribution de prix en espèces, est renvoyée au Congrès de 1905.

MM. Fleuret et Patry demandent que les mots maximum et minimum soient supprimés, et que l'on s'en tienne à l'ancien type de bateau.

Tout le monde est d'accord pour demander qu'il y ait un type immuable de bateau, et MM. Lagogue et Sévin sont d'avis que ce type immuable soit le type de la yole de la Basse-Seine.

Le Congrès nomme une commission composée de MM. Fleuret, Haffreingue et Ternissien pour l'étude d'un type de yole immuable.

A titre de transition et pour utiliser tous les bateaux actuels, qui seraient en infériorité avec la yole de la Basse-Seine, on décide d'admettre des portants pour avoir 1 m. 15 maximum, mais sans aucun changement d'installation intérieure.

Les dates des championnats sont arrêtées de la manière suivante :

Championnat de France en couple, le 12 août.

Championnat de France en pointe, le 14 août.

Championnat d'Europe, le 15 août.

Il est décidé d'adopter l'usage d'un signe distinctif pour différencier les équipes dans les régates.

Le Congrès termine ses travaux en décidant que le championnat des yoles de mer sera couru en mer ou en lac et sera organisé à Nice, dont la Société est nommée organisatrice. A son défaut, Arcachon réclame cette organisation.

L'entraînement

Cercle de l'Aviron. — Dimanche matin, le quatre juniors, sous la direction de M. Seux, est monté déjeuner à Trévoux, pour être de retour à 5 heures au garage.

Remarqué également un *deux débutants* (Carriot et Rey), qui a fait escale au restaurant des Régates à Neuville. Cette équipe, qui s'entraîne très sérieusement, participera probablement aux Régates de Nice.

Le *quatre seniors*, barré par Chapeau, est remonté jusqu'au pont de Collonges.

Signalons encore, s'entraînant dans le bassin, un *deux de couple* dans lequel avaient pris place Humbert et Favre, barré par François Defond.

Grande animation également l'après-midi. Le *huit seniors*, barré par Reverchon, est remonté à Couzon.

Reconnu en *quatre débutants* : Mathilde, Barrot, Pio, Berlioz, barreur Blanc, qui sont montés jusqu'à Fontaines. Puis, dans le bassin, Zanchi, en *skiff* ; un *quatre débutants* (Simonet, Ricquier, Humbert et Parc), barré par M. Godard, venu en permission voir ses amis du Cercle.

Enfin un autre *quatre débutants* dans lequel nous avons reconnu Carriot, Rey, Vautrin, et Zanchi, barré par Blanc. Sur le tard, Reverchon en *skiff*.

Club Nautique de Lyon. — Samedi dernier : un dîner intime réunissait une vingtaine de convives au restaurant Garbit. La plus cordiale gaieté présidait à ces agapes auxquelles assistaient MM. Ch. Lupp, Falletti, Perrin, Troney, G. Lupp, A. Jambon, Wegelin, Trunel, Morin, Sibert, etc.

Le lendemain matin les 4 débutants (MM. Martin, Marze, Saléon, Bascans) ont fait une sortie d'entraînement dans le bassin de la Caille, sous la direction de M. Perrin. Le soir le 4 juniors (Phalancher, Robert, Juillard, Emeff, barré par l'ami Ollin) qui s'entraîne en vue des régates de Nice, remonta à bonne allure à Fontaines, tandis qu'une yole balladeuse (MM. Gabuteau frères, Cumel, Muller) s'arrête à Collonges.

MACON. — La Société des Régates Mâconnaises a renouvelé, pour 1904, son conseil d'administration comme suit :

Président honoraire, M. Guibier ; *président*, M. Margue ; *vice-présidents*, MM. E. Chambe et E. Bruno ; *secrétaire*, M. Augoyat ; *secrétaire-adjoint*, M. E. Lévy ; *trésorier*, M. Sanlaville ; *capitaines d'entraînement*, MM. Gresset et Coulon ; *gardien du matériel*, M. Léautier.

Membres : MM. Bachelet, Belliard-Fagès, Bleton, Bourdon, Demoule, Dussauge, Forest, Giraud, Guichard, Jobert, Lardet-Buy, Longepierre, Merle, Michel Mommessin, Perroux, Prunier, Ramel, R. Roux, Teissier, Toudut. Le Dr Mossel est nommé médecin de la société.

M. Eugène Chambe est nommé délégué à la Fédération Lyonnaise et du Sud-Est. La date des régates est fixée au 10 juillet.

CYCLISME

Au Velodrome Tête-d'Or.

La nouvelle direction du Velodrome Tête-d'Or, réaffilié à l'U. V. F. et — bien mieux — exploitée par un Syndicat financier groupant le personnel consulaire, nous annonce une brillante réouverture pour le dimanche 17 avril prochain, à en juger par le programme communiqué à nos quotidiens.

Un billet de 1.000 francs — plutôt plus, mais certainement pas moins, — voilà assurément de quoi faire un programme suffisamment attrayant pour avoir du bon sport ! Les prix sont importants et peuvent tenter les coureurs ; ils doivent même les attirer nombreux et donner satisfaction à tous ceux qui viennent de se convertir au professionnalisme.

Le *Prix d'ouverture* (International professionnels), à lui seul, ne comporte pas moins de 420 francs. Cette somme, bien distribuée et bien répartie, peut couvrir nos professionnels de leurs déplacements et servir leurs chances. Ils ont encore la course de tandems et de consolation pour les sauver.

La première épreuve scratch pour amateurs doit faire distribuer quatre objets d'art d'une valeur totale de 110 francs.

Il y a donc, avec de pareilles promesses, de quoi satisfaire deux catégories de coureurs. On ne pourra pas dire que la rivalité entre l'U. V. F. et notre Fédération régionale aura nui au sport à Lyon. Si cela vient tard, et après de multiples péripéties, on peut regretter que l'U. V. F., son Comité décentralisateur et ses dirigeants n'aient pas fait plus tôt de pareils sacrifices, mais aujourd'hui on ne peut que les en féliciter.

Espérons que cette première sera suivie d'autres réunions qui ne le céderont en rien à cette journée d'ouverture et souhaitons leur plein succès.

Nous reproduisons, du reste, le programme annoncé :

Course scratch amateurs (1000 m.). Prix (objets d'art, valeur) : 50 fr., 30 fr., 20 fr., 10 fr.

Prix d'ouverture (International professionnels), séries 1000 m. ; finale 2000 m. Prix : 200 fr., 100 fr., 70 fr., 30 fr.

Course tandems (2 000 m.). Prix : 120 fr., 60 fr., 30 fr.

Course pédestre, U.S.F.S.A. (800 m. scratch). Prix objets d'art valeur : 25 fr., 15 fr., 10 fr.

15 Kilomètres avec entraîneurs mécaniques. Course réservée à quatre professionnels régionaux. Prix : 60 fr., 40., 20 fr., 10 fr.

Consolation (course de primes, 5000 m.), ouverte aux coureurs n'ayant rien gagné. Primes de 10 fr. et 5 fr. tous les kilomètres Primes finales : 25 fr., 15 fr., 10 fr.

Motocyclettes (réservée aux Entraîneurs, 10 000 m.). Prix : 50 fr., 25 fr., 15 fr., 10 fr.

Tout engagement comporte l'obligation de partir, et les engagements seront clos le mercredi, 13 avril à midi, Café Bonnepart, place Croix-Paquet, Lyon.

Tout engagement ne sera valable que s'il contient le numéro de la licence de l'U. V. F., aussi bien pour professionnels que pour amateurs, et les couleurs dont le port sera obligatoire.

Au syndicat des coureurs

Mercredi a eu lieu la réunion hebdomadaire du syndicat. Malgré le mauvais temps une trentaine de coureurs étaient présents, montrant ainsi le souci qu'avaient nos coureurs lyonnais de défendre leurs intérêts.

Parmi ceux-ci nous avons reconnu Paul Jaquet, Lagarde, Ravel, Louis Castoldi et son frère Rodolphe dit Zozo, de retour à Lyon, Muguet, Barbizio, Richard, Besson, Coquet, Berthel, Curvat, Chaput, Troillet, Desnoyelles, Herier, Kook, etc.

La commission a rendu compte de ses démarches auprès de l'U. V. F. et la F.-C. L. S.-E. Après avoir pris connaissance du programme de la réunion du 17 avril à Tête-d'Or, l'assemblée approuve le texte d'une lettre qui sera envoyée à la direction de ce vélodrome.

Pour parer dans la mesure du possible aux pertes occasionnées aux coureurs par suite des vols qui se commettent chaque année au vélodrome, le syndicat délègue M. Richard pour demander les tarifs de diverses compagnies d'assurance.

Enfin, le Syndicat décide de demander une entente avec les divers syndicats similaires et, notamment, ceux de Genève et de Paris.

L'ordre du jour de la prochaine séance qui aura lieu mercredi prochain, est ainsi fixé : Commission sportive, distribution des insignes, question des vélodromes, cotisations, questions diverses.

De passage, mardi, à Lyon, M. Abran, inspecteur de l'Auto, revenant de Monaco où il était allé organiser l'exposition et la course des canots automobiles.

Les agents cyclistes, dont nous avons annoncé, il y a quelque temps, la création à Lyon, ont fait, mardi, pour la première fois, leur apparition en ville. Mercredi toutes les brigades réunies dans la cour de la Préfecture ont évolué sous les yeux de M. Marty. Avec leurs molletières et leurs bérets, nos agents cyclistes ont vraiment bonne allure.

Espérons qu'ils donneront du fil à retordre aux malfaiteurs dont le nombre croît de manière inquiétante, et qu'ils ne s'acharneront pas trop sur nos sportmen sous prétexte de se consoler, par de simples contraventions, de manquer de vitesse dans leurs poursuites plus sérieuses.

Cyclophilie Villeurbannais. — L'assemblée générale annuelle, qui devait avoir lieu samedi dernier, ayant été renvoyée pour cause de deuil à ce soir, il est rappelé à tous les sociétaires

que leur présence est obligatoire, les décisions à prendre étant de toute importance. Il ne sera pas envoyé de nouvelles convocations individuelles.

Union Vélocipédique Lyonnaise. — L'Union a effectué, dimanche, sa première sortie par un temps superbe. Le groupe uvéiste, composé de seize membres accompagnés de charmantes cyclistes, faisait route sur Vienne avec escale au charmant village de Ternay, où un vin d'honneur a été offert au Café Défaix.

A l'issue de cette sortie, un concours de boules avait été organisé, d'où le groupe des jeunes est sorti victorieux.

A 5 heures, le groupe est reparti pour Lyon en passant par Saint-Symphorien-d'Ozon et s'est rendu au siège, où un banquet intime était servi. Inutile de dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner. L'on s'est séparé un peu tard en se promettant de renouveler bientôt une aussi belle sortie.

Cyclophilie Vaisois. — Le Cyclophilie Vaisois, favorisé par un temps magnifique, faisait, dimanche, sa deuxième sortie sur Trévoux. A deux heures, quinze cyclistes, guidés par leur capitaine de route, prenaient la route classique de Lyon à Neuville.

En revenant de Trévoux on faisait halte à Neuville, chez M. Béné, membre du Cyclo, et, après un petit casse-croûte, vers six heures on reprenait le chemin de Lyon.

Une heure après, les sociétaires se réunissaient autour d'une bonne table ou de nombreux camarades, qui n'avaient pu assister à la sortie, étaient venus s'ajouter à leurs amis les cyclistes.

Après le repas une sauterie intime clôturait gaiement la journée.

Demain, sortie sur Crémieu, rendez-vous à 1 h. 1/2, Taverne Saint-Hubert, rue Tupin, 34.

Cyclo-Club du XX^e siècle. — Mercredi prochain, 16 courant, à 8 heures 1/2 du soir, aura lieu, au siège, une assemblée générale très importante ; l'ordre du jour comporte, en effet, la nomination de Commissions spéciales adjointes à la Commission sportive, pour l'organisation de la *Fête d'Escrime* (reportée du 20 mars au 24 avril) et de la course *Lyon-Bourgoin-Pont-de-Chéry*, fixée définitivement au 8 mai prochain. A noter aussi une proposition tendant à accorder aux membres coureurs de la Société, le droit de vote qui leur était jusque-là refusé. En dehors du calendrier sportif proprement dit, la Société organisera, cette année, de nombreuses sorties amicales. La date des suivantes est définitivement arrêtée :

10 avril, sur Saint-Symphorien-d'Ozon. 3 mai, sur Pont-de-Chéry (course du C.-C. XX^e). 5 juin, sur Crémieu, Oplevoz, la vallée d'Amby, Pont-de-Chéry (100 kilomètres).

En outre de ces trois sorties qui occuperont la journée entière, d'autres auront lieu l'après-midi au printemps ; le matin en été, et la Commission sportive nous y réserve d'agréables surprises.

Règlement du Brassard Cycliste du C.-C. XX^e I. Il est créé pendant la saison cycliste de 1904 (du 1^{er} avril au 30 septembre), un Brassard cycliste dit *Brassard de Vitesse du C.-C. XX^e*.

II. Il consiste en un Brassard artistique et en une rente de un franc par jour, allouée au détenteur. Créé en principe pour cette année, il pourra être remis en jeu les années suivantes.

III. Ce brassard ne pourra être disputé que par les membres de la Société, et en faisant partie depuis un mois au moins.

IV. Il se courra une piste et sur 1.000 mètres. V. Son premier détenteur sera le vainqueur d'une course ouverte à tous les membres du C.-C. XX^e (en une série unique ou, s'il y a lieu, plusieurs séries et une finale).

VI. Le détenteur devra relever tous les défis à lui lancés par les autres membres de la Société, et le brassard deviendra la possession du vainqueur d'un de ces défis, lequel sera ensuite soumis à toutes les obligations du premier détenteur.

VII. Les défis se courront en deux manches de 1.000 mètres et une belle, s'il y a lieu.

VIII. Les dates des défis ne sont pas fixées, mais l'intervalle entre deux épreuves ne pourra pas être moindre de 15 jours. Les épreuves auront lieu le dimanche.

IX. Celui qui, ayant porté un défi, aura été battu, ne pourra porter un nouveau défi qu'après un délai minimum de un mois.

X. Le porteur d'un défi devra, en s'inscrivant, verser une somme de 5 francs, qui sera acquise au vainqueur du match. Tout défi non accompagné de cette somme sera considéré comme nul. Les inscriptions doivent être adressées ou présentées par écrit au trésorier du C.-C. XX^e. Après chaque épreuve tous les défis devront être renouvelés.

XI. Lorsque plusieurs défis sont portés pour la même époque, le premier en date sera seul valable. Dans ceux portés pour des dates différentes, la Commission prendra celui qui sera pour la date la plus rapprochée, quelles que soient les dates d'inscription.

XII. Les défis devront parvenir au trésorier, dix jours au moins avant la date demandée pour l'épreuve.

XIII. Si le détenteur du brassard s'abstient de courir à la date fixée, sans avoir au préalable donné une excuse reconnue valable, il sera considéré comme battu, et le porteur du défi deviendra détenteur du brassard.

XIV. Si, pour cause de mauvais temps ou pour tout autre cas de force majeure, l'épreuve ne pouvait avoir lieu au jour fixé, elle serait renvoyée au dimanche suivant.

XV. Le brassard reste la propriété de la Société et le coureur qui le conservera indûment, sera passible d'une amende de 10 fr.

XVI. Tout coureur qui portera un défi sera considéré comme connaissant le règlement et devra s'y conformer sous peine de perdre ses droits.

XVII. Les coureurs disputant le brassard devront porter les couleurs de la Société.

XVIII. La Commission sportive du C.-C. XX^e jugera en dernier ressort dans les différends qui pourraient se produire sans avoir été prévus au présent règlement, lequel elle se réserve de modifier comme elle l'entendra, si les circonstances l'exigent.

TOUT LE MONDE CHAUFFEUR
Avec "LA POPULAIRE" Moteur de DION 6 Chevaux
3250. Seul Distributeur : **BEBODY & Co.** Avenue de Saxe, 218

U. V. F.

Le Comité lyonnais de l'U. V. F. devant arrêter incessamment son programme de courses (route et piste), les sociétés affiliées de Lyon et du Sud-Est sont priées de vouloir bien donner les dates des courses qu'elles désirent organiser, afin que l'on puisse établir un calendrier définitif pour 1904.

Section Athlétique. — Mercredi, ont commencé au Gymnase Roush, les éliminatoires du championnat de force, de l'U. V. F.

Voici les noms des 9 concurrents qualifiés pour les finales: 1. Velinski; 2. Chauffe; 3. Sabonie; 4. Aillod; 5. Dupuis; 6. Moler; 7. Hinglais; 8. Curvat; 9. Favier.

Ce soir, toujours au Gymnase Roush, séries éliminatoires du championnat de lutte.

La Finale de ces deux championnats aura lieu demain dimanche, à 1 heure 1/2, dans le magnifique garage modèle de MM. Bonneton et Armand, 36, rue Tronchet.

M. Maspoli, sera juge-arbitre et exécutera en outre, quelques exercices de force.

Vélo-Griffon. — Le Vélo-Griffon a loué sept cabines d'entraînement au vélodrome Tête-d'Or. Les membres qui voudraient former une nouvelle section sont priés de se faire inscrire au siège, Café Antoine, place Croix-Paquet, où l'on recevra également les demandes de licences de l'Union vélocipédique de France.

Étoile-Cycle du VI^e arrondissement. — Voici la composition du bureau pour l'année 1904: MM. Clément, président; Chanoz, vice-président; Maurice, secrétaire; Bon, trésorier; Gauthier, secrétaire-adjoint; Auguste Gros, trésorier-adjoint; délégué à l'U. V. F., Henri Durand.

HOCKEY SUR GLACE

Samedi soir à eu lieu, au Palais de Glace, le match annoncé entre l'équipe première du Sporting-Club et une équipe mixte composée des meilleurs joueurs des équipes de l'U. V. F. et F.-C. L.

Le S.-C. L. a été vainqueur par 4 buts (2 Kimberling, 1 Aubert, 1 Serve), à 1 (Rondelli). Les avants du S.-C. L., ont joué avec leur brio habituel et ont rivalisé de sang-froid et de justesse.

Les arrières, quoique ayant eu peu à faire, ont bien joué. Le gardien du but a montré une grande présence d'esprit.

Dans l'équipe adverse, deux hommes ont été spécialement remarqués: Martin, du F.-C. L. et Rondelli, de l'U. V. F. Le reste de l'équipe a fait tout ce qu'il a pu et mérite de réelles félicitations.

Bon arbitrage de l'impartial président du S.-C. L., M. Binding.

Composition des équipes: S.-C. L. — Avants: Aubert (cap.), Serve, Kimberling; arrières: Gros, D. Lehmann; gardien de but: Stockhammer.

U. V. F. et F.-C. L. — Avants: Martin, Temporel, Autonne; arrières: Terraire, Rondelli; gardien de but: Zix.

Les sportsmen lyonnais, venus nombreux au Palais de Glace, jeudi soir, ont assisté à un match de hockey accompagné d'événements aussi malheureux que bizarres. Tout d'abord, l'U. V. F., qui, à la différence de la société n'ayant qu'une équipe seconde, possède deux équipes, n'est pas parvenue à trouver un joueur pour remplacer Kahn absent (ce n'est pas un canard!). Elle a donc dû recourir au jeune Martin, du F.-C. L., prévenu depuis longtemps, et qui s'est amené à 10 heures avec tout son équipement. Bien entendu, le S.-C. L. a refusé de jouer contre une telle équipe et s'est contenté également de mettre en ligne cinq équipiers. De ce fait, la partie était peu intéressante.

Le S.-C. L. a joué presque continuellement dans les buts de l'U. V. F., mais n'a pu marquer, l'équipe adverse jouant la défensive avec trois hommes ne bougeant pas du but.

Aussitôt après l'engagement de la seconde mi-temps, jeu très animé de la part des deux équipes; mais, subitement, tous les joueurs s'arrêtent, un homme a reçu un coup de crosse sur le nez et se met à saigner. Il s'en va, tous le suivent, les patineurs présents se précipitent pour voir ce qui est arrivé. L'arbitre a beau siffler, personne n'écoute, il est au désespoir. Le capitaine du S.-C. L., essaie de rassembler ses hommes; l'un est parti, un autre a déjà remis ses souliers de ville, un troisième est en caleçon. Que faire? On prend à partie tout le monde, sans se rendre compte de ce qui s'est passé. Enfin, par un commun accord, on décide d'arrêter le jeu et chacun se retire en disant: Quelle belle soirée sportive!

Inutile de dire arbitrage magistral d'un beau et gracieux jeune homme du S.-C. L.

HOCKEY.

SPORTS ATHLÉTIQUES

COMITÉ DU SUD-EST

Erratum. — Dans le compte-rendu de la dernière réunion du Comité du Sud-Est, une erreur typographique nous a fait dire qu'au sujet de la participation des délégués de Roanne aux délibérations du Comité, M. Cassas avait déclaré ne pas voter, ni s'abstenir, « sans protester »; c'est « mais protester » qu'il faut lire.

FOOTBALL RUGBY

Le Championnat de France.

Le Football Club de Lyon partira, ce soir, à Paris, pour jouer demain contre l'équipe du Stade Bordelais, la demi-finale du championnat de France.

L'équipe du F.-C. L. sera probablement composée comme suit: arr. Bouteille; tr.-g. Peillon, Bloin, Bavoze, Desthieux; demis: Varvier, Lambkin; av. Lannes, Calon, Fischer, Bonhomme, G. Vuillemet (cap.), Chamard, Martin, Cessieux.

Les Lyonnais partiront, ce soir, à 8 heures 25.

Championnat du Sud-Est.

ÉQUIPES SECONDES. — 2^e SÉRIE. Une rencontre aura lieu, demain, au Grand-Camp entre le Football-Club de Lyon (4) et l'Amicale Sportive (2) pour le championnat d'équipes secondes, seconde série. Arbitre: M. Cavé, du F.-C. L.

Les Genevois à Lyon

Le match-revanche entre le Lyon-Olympique (2) et l'Athletic-Club Genevois (1) n'ayant pu avoir lieu, le L.-O. ayant cessé tout entraînement, depuis les championnats les Genevois, qui tenaient absolument à faire le déplacement de Lyon, sont donc venus matcher, dimanche, l'équipe seconde du F.-C. de Lyon.

Mais l'équipe genevoise, incomplète, dut avoir recours à quelques équipiers seconds du L.-O., qui acceptèrent avec empressement. Aussi, après une partie fort disputée où les avants lyonnais eurent, la plupart du temps, l'avantage, le F.-C. L. est resté vainqueur par six points (deux essais, Jugnet, Cassas) à rien. Composition des équipes: Lyon. — Arr.: Fourny; tr. g.: Bernavon, Cassas (cap.), Charlet, Turc; demis: J. Bayozet, Robert-Benoit; av.: Mauriat, Mandier, Bernigaud frères: Bertrand, Boyer, Range, Seguin, Jugnet.

GENÈVE. — Arr.: Bonnet; tr. g.: Seitier, Aegerter, M. Burgi, Buller; demis: Pagliero, Denay; av.: Taux, Beney, Stallot, Cochand, Magnina, Pluss, Gonnard, Weser.

Le match revanche entre ces deux équipes se jouera demain à Genève.

ROANNE. Club Sportif Roannais.

Dimanche dernier, le C.S.R. a battu le Stade Lyonnais par 6 points (2 essais Goutebaron et Laffray) à 3 points (essai Chovin).

1500 personnes assistaient à ce match. Dès le début, Roanne, supérieur en avants, amène le jeu aux 22 m. du S. L. d'où il ne sort que rarement. Vers la fin de la première mi-temps, un essai est marqué par Lyon.

A la reprise, Roanne fait donner ses 3/4. Successivement 2 essais sont marqués. Roanne pénètre en dribblant dans les buts du S. L. et deux fois l'arbitre refuse l'essai.

La fin est sifflée. M. Grangette, arbitre, proclame la victoire des Roannais par 6 p. à 3.

Le match-revanche se jouera à Lyon, fin avril prochain.

CHALON-SUR-SAONE.

Le dernier match comptant pour les championnats de l'Est, équipes troisièmes, s'est disputé dimanche à Chalon, entre l'équipe 3^e du Racing-Club Bourguignon et celle du Racing-Club Chalonais.

Temps superbe. affluence des grands jours et débordant les lignes de touche. Contre l'attente générale, le team dijonnais, composé de tous les joueurs de l'équipe militaire du 134^e de ligne, renforcé de « Belon, l'ex-brillant 3/4 de l'équipe première » n'a pas existé devant le jeu vite et scientifique de la toute jeune équipe Chalonaise qui s'est affirmée réellement cette saison et qui possède des éléments hors ligne, très bien conduits et stimulés par son actif capitaine F. Wheller.

M. Arnould arbitrait avec autorité et a proclamé la victoire du R.C.C. par 13 points (2 essais: Ribbard, Coureau, 1 but après coup franc et 2 buts Jacquet) à 0.

A signaler l'attitude déplorable du public chalonais qui manifestait par trop bruyamment son antipathie pour les joueurs dijonnais, manquant absolument de courtoisie à l'égard de sportsmen étrangers.

L'équipe première du Racing-Club Chalonais s'entraîne consciencieusement en vue de ses dernières rencontres à disputer contre le Sporting-Club de Lyon et le Cercle Sportif Grenoblois et son match-revanche contre le R.-C. Bourguignon.

Le déplacement de Grenoble se ferait le lundi de Pâques. La rencontre contre le Sporting, le 20 courant.

ANNONAY. — Les deux équipes annoncées se sont entraînées, dimanche dernier, sur la pelouse du vélodrome.

L'A. F. C. A. a fait de grands progrès et donne fort à faire au M. S., qui est sorti vainqueur par 8 points à 3.

FOOTBALL ASSOCIATION

Championnat du Sud-Est

Un vent violent a quelque peu gêné les joueurs qui ont disputé, dimanche, le championnat du Sud-Est d'Association.

Lyon-Olympique et le Sporting-Club de Lyon étaient aux prises sur le terrain de la route d'Heyrieux, sous l'arbitrage impartial de M. J. Parker, du S. C. L.

La victoire a souri, cette fois, au Lyon-Olympique qui, sans conteste, a battu le Sporting par 4 buts à 1. Ajoutons que les quatre buts furent marqués dans la première mi-temps, pendant laquelle le L.-O. eut l'avantage de jouer avec le vent. Le Sporting également favorisé, dans la seconde, marquait à son tour.

Chose rare, et à signaler, le coup d'envoi est donné à 2 heures 1/2 précises. Aussitôt le L.-O. attaque et au bout de cinq minutes Deschamps schoote en hauteur, le ballon, poussé par le vent, vient passer juste au-dessous de la barre transversale, sans que le gardien ait pu l'arrêter.

Le Sporting, un peu surpris par ce coup de chance, se ressaisit et profitant de la vitesse de ses hommes, fait quelques descentes, fort bien arrêtées par la défense adverse.

Le choix de L. Rayet, qui joue demi gauche est excellent et ce jeune joueur a été un des meilleurs de l'équipe. Au Sporting, Forster et Cave se font remarquer. Pendant les 20 minutes suivantes rien n'est marqué. Mais les demis du L.-O. arrivent près de la ligne des buts passent le ballon à Cuilmin qui l'envoie au centre, permettant ainsi à Quarante de rentrer dans les buts.

Peu après au nouveau coup de pied en hauteur Deschamps assure un troisième but.

Enfin, une série de passes entre les avants rouge et noir se termine par un nouveau but à l'actif de Meyer, un peu avant la mi-temps.

A la reprise, le Sporting avec vent, prend à son tour, l'offensive, tandis que le L.-O. se

cantonne dans une prudente défense, le vent arrétant toutes ses combinaisons d'attaque. Plusieurs fois le Sporting parvient devant les buts adverses, sans toutefois marquer. Deschamps se fait applaudir à maintes reprises.

Ensuite de ofsides, un penalty est accordé au Sporting: bel arrêt de Rayet, Fourastié dégage bien son camp menacé.

Mais, le jeu revient dans les 18 m. du L.-O. Aubert donne un coup de pied, Fourastié pare, mais la balle ayant dévié, rentre dans les buts au grand désappointement de F. Rayet.

Sur la fin L.-O. se reprend mais ne peut arriver à marquer.

Ajoutons que la partie fut de bout en bout très courtoise et que l'arbitre n'eut guère à intervenir.

L. O. — But: Rayet F.; arr.: Rousseau, Fourastié demis: Parly, Deschamps (cap), L. Rayet; av.: Quarante, Tachon, Meyer, Riequier, Guilmin.

S. C. L. — But: Marze; arr.: Cave, Forster (cap); demis: Aubert, Bowden, L. Ambert; av.: Magherini aîné, Edel, A. Ambert Magherini jeune, Marque.

Les Incidents du Championnat d'Association

Sur la réclamation du Lyon-Olympique, le F.-C. L. qui, de justesse, a gagné le premier match de championnat d'association, devait, avant samedi dernier, justifier de la qualification de deux de ses équipiers.

Il nous a été impossible de savoir d'une façon certaine si cette justification a été faite au délégué du Comité. D'un côté, celui-ci affirme qu'il a reçu de M. Cassas une lettre indiquant les déclarations de résidence faites par les intéressés et en précisant les dates. Mais, d'autre part un dirigeant du F.-C. L. déclarait que cette justification n'avait pu être faite.

Veut-on ainsi prolonger l'incident et attarder la solution? — Il est bien évident que si cette justification n'a pas été produite dans le délai imposé, la disqualification en résulte et le match est perdu pour le F.-C. L.

Dans cette incertitude, l'équipe du L.-O. se présentera, dimanche, sur le terrain du F.-C. L. à 2 h. 1/2, pour rejouer le match, dans le cas où, d'après la décision du Comité du Sud-Est, il ne serait qu'irrégulier par suite de l'absence de tout tracé du terrain et les poteaux de but n'ayant pas eu la hauteur réglementaire.

D'autre part, on annonce que le F.-C. L., pour éluder les décisions de notre Comité régional, aurait convenu de faire jouer demain son équipe d'association contre celle du Sporting-Club de Lyon. S'il en est ainsi et en présence de l'équipe du L.-O. qui se sera conformée à ces décisions, l'attitude du F.-C. L. ne pourrait que confirmer un déplorable forfait.

Lyon-Olympique. — Demain, à 2 h. 1/2, tous les équipiers ayant joué en équipe première d'association sont invités à se trouver très exactement sur le terrain du F.-C. L., au Grand-Camp, pour le match de championnat (exactitude recommandée). L'équipe se réunira à 1 h. 3/4, au siège.

— Au terrain de la route d'Heyrieux, entraînement de Football-Association entre équipe seconde et équipe troisième. Tous les équipiers et coureurs à pied sont convoqués.

LA VIE ET LA SANTÉ

LA MÉDECINE DERMOTHÉRAPIQUE

Si vous souffrez, si vous désespérez de guérir, écrivez à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra GRATUITEMENT le « Journal de Médecine Française », où sont exposés la doctrine, ainsi que les moyens d'action du Dermothérapique électro-végétal, et qui décrit le fameux Temple de la Santé, où sont entassés les milliers et les milliers d'autographes des malades radicalement guéris.

Cross-Country

F. S. A. F.

Le Championnat du Sud-Est.

Dimanche s'est disputé à Tassin, le championnat de Cross, organisé par le Comité du Sud-Est de la F. S. A. F.

La piste, tracée par M. Pinet, mesurait 16 kilomètres, mais le vent ayant enlevé les papiers dans plusieurs endroits, tous les coureurs n'ont accompli que 12 kilomètres.

Gauthier a triomphé comme on s'y attendait, menant continuellement le train et s'assurant l'avantage dans les derniers kilomètres, sans avoir été jamais inquiété.

Derrière lui, Fournier fait une course fort régulière, tenant constamment la seconde place.

Enfin un jeune coureur, Durand, du Cyclo-Pédestre Lyonnais, s'est révélé et fera certainement parler de lui, à l'avenir.

Le Club Pédestre et Vélocipédique, se classe premier des équipes; battant de loin le jeune C. P. L. Voici les résultats:

1. Gauthier (Club Pédestre et Vélocipédique), en 46'50; 2. Fournier (C. P. V.), 46'58"; 3. Durand (Cyclo-Pédestre Lyonnais), 47'54"; 4. Fauroux (C. P. V.) 48"; 5. Montessieux (C. P. V.); 6. Florian (C. P. V.); 7. Thomachot (C. P. V.); 8. Sarra (C. P. V.); 9. Boisserand (C. P. L.); 10. Brossier; 11. C. Manne; 12. Matter; 13. H. Tignel; 14. Spinier; 15. H. Manne; 16. Raffin; 17. Porta.

A signaler que Louit a pris part à l'épreuve, mais sentant le succès de son équipe assuré, il a préféré ne faire que la première boucle du parcours.

Par contre, L. Waillenes est pas présenté et son forfait a été sévèrement commenté.

Classement par équipe. — Club Pédestre et Vélocipédique: 1 + 2 + 4 + 5 + 6 + 7 = 25 points. Cyclo-Pédestre Lyonnais: 3 + 8 + 9 + 10 + 11 + 12 = 53 points.

Le Club Pédestre et Vélocipédique ira donc disputer demain, à Paris, le Championnat de France aux coureurs parisiens, bordelais, roannais, etc...

L'équipe Lyonnaise sera composée comme

suit; Gauthier, Fournier, Fauroux, Louit, Montessieux, Florian, Thomachot, Sarra.

Nos professionnels auront fort à faire pour soutenir la lutte avec Duménil, Thomas, Segers, Cibot, Rohard-Donat, etc...

Toutefois, le lyonnais Gauthier, en excellente forme actuellement, doit figurer dans le groupe de tête et ne sera certainement pas loin du premier.

Dans le classement par équipe, le C. P. V. aurait eu bien plus de chances d'arriver d'arriver en tête si ses hommes étaient tous entraînés régulièrement. Malheureusement Florian n'est pas encore de classe, Fauroux et Montessieux n'ont pas paru souvent à l'entraînement. Quant à Louit, il n'a pas encore pu retrouver sa forme de jadis malgré un entraînement très sévère. Seuls Gauthier et Fournier sont actuellement en bonnes dispositions.

Il est vrai que les équipes parisiennes possèdent chacune un ou deux champions, mais sont peu homogènes dans leur ensemble; cela nous donne quelque espoir pour nos représentants, à qui nous souhaitons bien sincèrement le succès.

Les coureurs lyonnais partiront ce soir, samedi, à 8 heures 25, gare de Perrache.

Course Lyon-Beaunant et retour (15 kil.)

La première course pédestre organisée par le C. P. L. et qui devait avoir lieu le 6 mars, a été renvoyée au dimanche 27 mars.

Cette épreuve, ouverte à tout coureur, s'annonce comme un véritable succès, vu l'engagement des meilleurs coureurs de la région. Plus de 50 francs de prix en espèces et de nombreux prix en nature seront distribués aux vainqueurs. Elle aura lieu sur le parcours Lyon-Beaunant et retour (soit 15 kilomètres), et sous les auspices de la Fédération Cycliste Lyonnaise et du Sud-Est.

Les inscriptions sont reçues, tous les soirs, de 8 h. à 10 h. au siège, Café Cartier, 34 quai Fulchiron (1 franc pour les indépendants et 0 fr. 50 pour les affiliés à la Fédération).

Les Sports au Régiment

Parmi les régiments qui ont compris l'utilité de nos sports athlétiques, il faut signaler tout particulièrement, dans notre région, le 97^e de ligne à Chambéry. Là, grâce à la bienveillance de M. le colonel d'Aubigny, deux fanatiques du football: MM. Tharin du F.-C. L. et Barbie, du L.-O. sont arrivés à constituer deux excellentes équipes qui, trois fois par semaine, s'entraînent au Champ de manoeuvres.

Demain dimanche ces deux équipes réuniront leurs meilleurs éléments pour former un team qui ira jouer son premier match à Aix-les-Bains, contre l'équipe première du F.-C. d'Aix.

On apprendra avec plaisir les conversions athlétiques: celle de l'arrière Trolliet, ancien membre du Club Nautique de Lyon, arrêtant bien et ripostant par de bons coups de pied.

Les trois-quarts, Barbie, Falquet Antoni et Kososki, le plus vite. Tharin avec les délicates fonctions de capitaine, a assumé celles de demi et s'efforce de fournir un jeu de combinaisons avec son compère Arnoud. Les avants lourds et audacieux manquent encore de science; Mazenod, Clément et Duperron savent dribbler et arrêter, mais les fonds légers de la ligne sont: Cristallet, Revol, Berthet et Temporel.

Souhaitons le succès de l'équipe militaire pour encourager le mouvement sportif et les bonnes volontés dans l'armée.

Ajoutons enfin que le 97^e compte deux autres équipes de coureurs à pied, qui prendront part au cross-country de la vie au grand air et des marcheurs qui se préparent pour le concours du Matin.

AU PETIT TRIANON

Boulevard de l'Hippodrome

Près la sortie du Parc

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

Petits Dinners

Spectacles et Concerts

GRAND-THÉÂTRE

Ce soir, samedi, représentation populaire à prix très réduits et pour la dernière fois Faust, avec Mmes Charles Mazarin, Javelle; MM. Gauthier, Roosen, Bruinen.

Dimanche, en matinée, Samson et Dalila. Le soir, Lakmé et Javotte.

Pour toutes ces représentations, les tickets sont valables. Le bureau de location est ouvert de 10 h. du matin à 7 h. du soir.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Le Jumeau est joué tous les soirs. Il sera donné également dimanche en matinée et en soirée. Retenir sa place à l'avance, au bureau de location. Téléphone: 47-67.

NOUVEAU-THÉÂTRE

Pour la dernière fois sera donnée, dimanche soir, Mam'zelle Nitouche, en raison de la tournée Baret qui, dès lundi 14 mars, et jusqu'au 23 inclus, vient offrir au public lyonnais la primeur de l'amusante pièce de Fiers et Caillaud, Les Sentiers de la Vertu, comédie en 3 actes. M. Ch. Buret jouera lui-même le rôle de Bargelin, et son entourage se compose des noms les plus cotés de l'époque: Mlle Marie Prat, du Gymnase; Mlle Marchetti, de la Renaissance; M. Jules Mondos, du Palais Royal; M. Vauthier, du Gymnase; Mlle Arlette, M. Dervy, Mlle Jalabert, M. Saulieu, M. G. Lacroix, M. Perret, M. Servin, M. Polac, etc. Les Sentiers de la Vertu, le succès de l'année au théâtre des Nouveautés est, dit Emmanuel Arène dans le Figaro, une comédie très fine, très spirituelle, remplie de succès charmants, de mots amusants, d'une ingénieuse invention scénique, d'un joli dialogue bien français, d'un entrain et d'une bonne humeur incomparables.

Voilà, n'est-il pas vrai, de quoi tenter votre curiosité, ami lecteur? Aussi, dès aujourd'hui, allez retenir vos places soit au Nouveau-Théâtre, soit au Casino, pour aller voir jouer Les Sentiers de la Vertu qui seront précédés

de Le Jeu de l'Amour et du... Houzard, poché en un acte du verveux et caustique Moineux.

CASINO-KURSAAL

La revue C'est Chic! n'aura plus que quelques représentations. Combien?... dix... quinze... on ne le sait. Mais c'est un avertissement à ceux de nos lecteurs qui voudraient revoir — car tous l'ont vu déjà — les multiples clous de C'est Chic! et sa superbe interprétation, notamment Mmes Gisèle et Lubin, qui gazouillent l'aubade au Clair de Lune; leurs exquises camarades Manoëlla, Linon, Delzanne, Raguay, Suzette d'Auray, Blanche Lilas, Raoully, etc., et les originaux artistes qui ont nom: Albens, Laurent, Abadie, Montel, Levat, Pradel, Wilfrid, Neriess, etc. Si nous n'avons pas nommé la capiteuse comédie, la belle Paule Delys et l'amusant compère Perrier, c'est que leur éloge n'est plus à faire.

— Samedi, 12 mars, dernier bal masqué de la saison.

CONCERT DE L'HORLOGE

Le concert de cours Lafayette ne désemplit pas; les succès se continuent et se répètent avec une égalité qui ne nous surprend pas, pourrait-il, d'ailleurs, en être autrement avec les excellents artistes que nous présente M. Bonhomme, directeur de ce gracieux établissement? Faire des éloges de lous serait se répéter; disons simplement qu'il est rare de voir une troupe d'opérette aussi bien composée et aussi homogène que celle qu'il nous est donné d'applaudir tous les soirs. Il y avait longtemps que nous n'avions vu jouer avec plus de verve, de brio et d'esprit, les agréables et spirituelles fantaisies montées par l'intelligent metteur en scène de céans, M. Dumoraize.

Dans la partie de concert, nous trouvons: Hermans avec ses chiens et chats (l'ami des bêtes); le barde breton Amis; la séduisante Rose Pompon; le chanteur Fornax, etc., etc. Quand auront paru ces lignes, L'Enfer, tout le monde descend! aura vu le feu de la rampe; nombre d'étoiles parisiennes ont été engagées pour jouer les principaux rôles; aussi, dans notre prochain numéro, nous donnerons un compte-rendu détaillé de cette pièce fantastique. Débuts de Gavrochiette de l'Eldorado de Paris, et des Haytons du Cristal-Palace de Londres.

Bureau de location ouvert tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Fournisseurs des Sportsmen

AUTOMOBILES (GARAGES D)

BONNETON & ARMAND, Garage Modèle, 36, 38, 41, rue Tronchet (Téléph. 1-01). — Magasins, 29, cours Morand, Stoch de Dion-Bouton.

GARAGE DOLLOMB, 5, rue Vendôme (à proximité du centre, des tramways du Parc). Téléph. : 19-60. Réparations. Dépôt des voitures Mors.

ÉCOLE DE NATATION

GRANDE PISCINE. — Eau chauffée, rue Robert, 84, Lyon, ouverte les jeudis, vendredis, samedis toute la journée, dimanche l'après midi, le matin réservée.

HYDROTHERAPIE

INSTITUT HYDROTHERAPIE ET MÉDICAL, rue du Bât d'Argent, 25, Lyon. Bains, Douches, Piscine, Massage, etc.

MÉTAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ DU MÉTAL FRANÇAIS, 48, rue de la République. Orfévres du métal pour Prix, Concours et Cadeaux.

MAILLOTS POUR SPORTS (FABRIQUE SPÉCIALE)

A. CHANOZ, rue Duguesclin, 101, Lyon. Fournisseur de l'U. V. F. et des principales sociétés sportives, athlétiques, etc... Chandails, culottes, bas et chaussettes pour cyclistes, touristes, football, etc...

NATURALISTE

DONAT-MOTTE, ancien préparateur du Muséum de Lyon. — Préparation soignée d'oiseaux et mammifères, Lyon, rue de la Tunisie, 8.

STOPPEUR

A. GRENIER, 17, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. — Plus de vêtements déchirés, brûlés ou piqués des vers. On refait l'étoffe dans tous les tissus. Delustrage des vêtements cirés, durée du neuf.

PARAPLUIE ET GANTERIE

AU MERISIER, 4, rue de la Barre. Ganterie, cols et cravates. Fantaisies pour Dames et Messieurs.

TEINTURE DÉGRAISSAGE

GRAND BAZAR DE LYON
Rue de la République, 31, Place des Cordeliers, Rue Tupin, Rue Grégoire

SELLERIE - HARNACHEMENT

GRANDE EXTENSION DONNÉE A CE COMPTOIR
Transféré dans nos nouveaux et vastes Sous-Sols

Selles Anglaises ordinaires, demi-fines et fines
Selles de Courses, demi-Courses et d'Exercices
Guêtres Françaises, Anglaises et Américaines
ARTICLES SPÉCIAUX POUR LES COURSES
Harnais en tous genres, sur commandes
Grand choix de Couvertures, Surfaix et Articles de Pannage
Fouets, Sticks, Cravaches

**Création d'un Comptoir de
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR ÉCURIES**

Porte-Harnais, Porte-Selles, Rateliers, Mangeoires
Coffrets à avoine, Concasseurs, Hache-paille, Tréteaux, etc.

Accessoires pour Bicyclettes et Automobiles

La Maison ne vend que des Marchandises de premier choix et de façon irréprochable

Envoi franco sur demande de devis et Catalogues illustrés
ENTRÉE LIBRE

SPECIALITÉ
DE
Bobines et Accumulateurs
POUR AUTOMOBILES
(Garantis)
GRAND CHOIX D'ALLUMOIRS
CADOT FILS
3, Place Croix-Rousse, LYON

LE PLUS GRAND PROGRÈS DU SIÈCLE
PLUS DE CHEVEUX BLANCS!
EXPRESS WILSON
Une seule application suffit en variant le mode opératoire on obtient toutes les nuances four- nies par la nature, du blond doré au noir d'ébène. Lait, le che- leur vital, la lumière sont ses seuls éléments indispensables (tra- duction franco) prix 5 fr. Pharmaciens, parfu- miers.
TAVERNIER, chimiste-pharmacien, quai Fulchiron, 37, Lyon

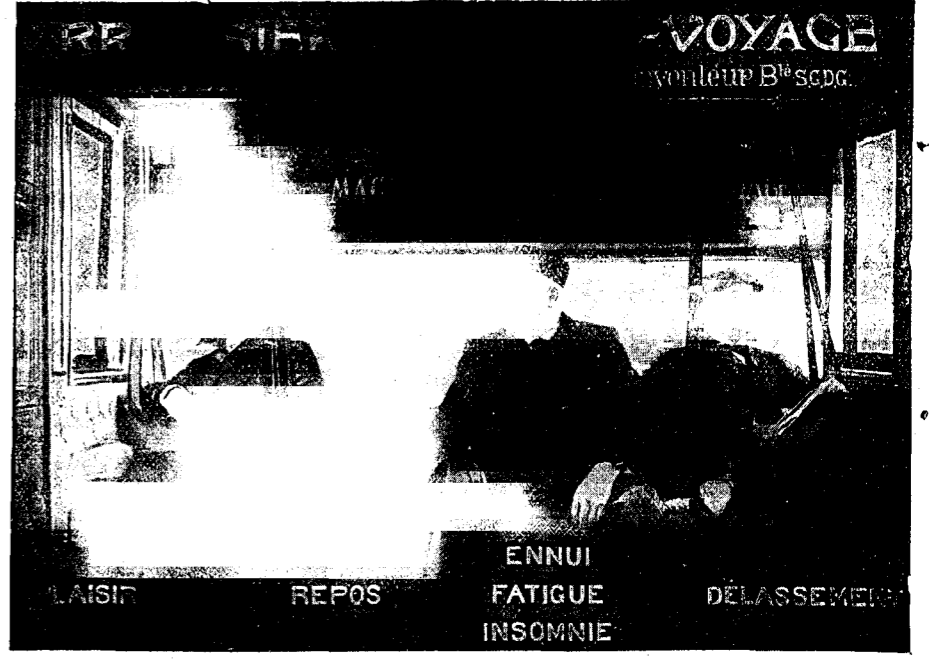
IMPERMEABILISATION
De Vêtements (Hommes, Dames et Sportsmen), neufs ou usagés
MÉTALLE PUR Exposition Universelle, Lyon 1903
CROIX DE MERITE
Tous les Tissus imperméabilisés par notre procédé étant sans base de caoutchouc conservent leur souplesse, sont préservés des mites et n'ont aucune valeur
MICHEL & BERRUYER
Cours Emile Zola, 34, Lyon-Charpenne (ancien Cours Vitton prolongé)

Vient de Paraître



Adresses à la Ville et à la Campagne — Jours de réception des Gens du Monde — Noblesse — Magistrature — Armée — Haut Commerce, de Lyon, Villefranche, Vienne, Bourgoin, Roanne, Givors.

En Vente au Prix de 5 francs
A l'Agence Fournier, rue Confort, 14.
Chez les principaux Libraires,
A LYON A la Direction, rue Vauban, 2 et chez ses dépositaires de la Région.
A VILLEFRANCHE RUBAN, rue Nationale, 193.
A VIENNE RAFFIN, cours Romestang, 3.
A BOURGOIN BRUN-BUISSON, place d'Armes.
A ROANNE HENRY, rue de la Sous-Préfecture, 2.



VOYAGE
LAISSEZ-VOUS
REPOS
ENNUI
FATIGUE
INSOMNIE
DÉLASSEMENT
Avec ma brassière SANS ma brassière AVEC ma brassière
La demander dans tous les Hôtels et Magasins d'Articles de Voyage
LES BRASSIÈRES SONT LIVRÉES DANS DE JOLIES BOITES
Toute commande de deux Brassières doit être accompagnée du montant de la commande plus 0.50 port et emballage pour les nos 1 et 3 et 1 fr. pour le no 5.
No 1. — Brassière réclame, forme droite..... 3.50
No 3. — Brassière Dubarry, forme cintrée..... 6.50
No 5. — Brassière Merveilleuse, forme cintrée et en caoutchouc, vrai rêve 20
Pour le gros, s'adresser A. BASTET, tap. déc., LYON, inv. brev. France et Etranger

CHEVAUX.
Le meilleur des...
HEVID
PRIX DE LA BOUTE: 2 francs
Dépôt GÉNÉRAL: J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)
L'onguent de HEVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.
En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

Automobiles E. LOUET 1904
Modèles brevetés
1, 2, 3 et 6 cylindres, avec moteurs de 6, 9, 12, 18, 40, 70 et 90 chevaux
Rapides, Simples
Élégantes, Bon Marché
PAS DE TRÉPIDATIONS, PAS DE PANNES
AVEC ELLE PARTIR C'EST ÊTRE SUR D'ARRIVER
AGENT EXCLUSIF pour Lyon et le Sud-Est:
DEMANDEZ LE CATALOGUE **LYON-AUTOMOBILE**
37, Rue de la République, 37

Lampe de poche électrique
Plus de 5000 éclairages, merveilleuse et pratique, une faible pression produit la plus belle lumière électrique.
Aucun danger de feu, même en introduisant la lampe allumée dans un tonneau de poudre. Millions de ces lampes en usage. Fr. 2.75 pièce, contre remboursement. Pile de rechange servant quelques mois, fr. 1.25 pièce. Rabais aux revendeurs. — Excellent article pour la vente en gros. Très facile à placer. Il suffit de montrer cette lampe pour être certain de la vente.
AU JUPITER, Boulevard Barbès, 41, Paris.

Institut d'HYDROTHERAPIE Médicale
25, rue Bât-d'Argent (à côté le lycée). Etablissement de grand luxe unique à Lyon, entièrement restauré. Appareils modernes perfectionnés, personnel diplômé. Douches sulfureuses, vapeur, massage sous l'eau, Bains Pure, Russe, Moure, Piscine, gymnastique. Le traitement hydrothérapique soulage toujours et guérit dans bien des cas: Douleurs, rhumatisme, goutte, maladies nerveuses, estomac, constipation, obésité, anémie. **FRAITE-BAINS** ments d'Aix et Vichy. Op. méd. scrupuleux, exécut.
M. PEREZ & Co, 44, rue St-Ferdinand, PARIS, 17^e
BOUGIE A.V. INENCRASSABLE SYSTÈME D'ARSONVAL & VAUGEOIS
Bobines, Voits et Ampèremètres, Carburateurs
Allumeurs à cuvette, Piles
CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE Accessoires d'Automobiles
L. GAUCHÉ, 58 (bis), Route d'Heyrieux, LYON
Représentant exclusif pour le Sud-Est

CHOTEAU & PLACE S^{RS}
277, Rue de Vendôme, LYON
Concours Hippiques, Agricoles
Fêtes Sportives, Courses, etc.

PHARMACIE DU SERPENT
32, rue Lanterne, LYON
NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS
Le Grand Dabit est une Garantie de la Bonne qualité

Manufacture d'Appareils d'Éclairage
Louis SAVIGNON
4, rue Auguste-Comte, LYON
PHARES pour Voitures et Automobiles
Nouveau Projecteur, Modèle déposé
La Maison SAVIGNON présente cet avantage de pouvoir faire les réparations à tous les appareils des différentes manufactures.
Au Concours international de l'A. C. R. (Automobile-Club du Rhône), la Maison SAVIGNON a été honorée de **DEUX PRIX**, malgré une grande concurrence.

Tailleur pour Messieurs & Dames
LIVRÉS SPORTS ROBES MANTEAUX
Baratin
PROFESSEUR DE COUPE
Médaille, Diplôme
16, Rue Quatre-Chapeaux, LYON

L. BONNET
HORLOGERIE et BIJOUTERIE
des Sports
Rue des Bouquetiers, 2
En face l'église St-Nizier
MÉDAILLES, PRIX ET OBJETS D'ART
CHRONOMÈTRES VERIFIÉS
Prix Modérés
REMISES AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

ACCUMULATEURS FULMEN
POUR Motocyclettes et Voitures
BATTERIES A GRANDE CAPACITÉ
BATTERIES A CHARGE RAPIDE
BUREAUX ET USINE: 18, Quai de Clichy, 18 à CLICHY (Seine)
Représentant pour le Sud-Est: M. L. GAUCHÉ, 58 bis, route d'Heyrieux, LYON

CHAMPAGNE BINET
REIMS
P. BOLO & Co
Seuls Concessionnaires
55, Place de la République, LYON
Téléphone 28-12